

Image not found or type unknown



Les salariés d'une association peuvent-ils bénéficier d'une prime

Par **Nicolas Roumagne**, le **17/12/2009** à **14:56**

Bonjour,
Nous souhaitons savoir s'il est possible de faire bénéficier les salariés d'une prime de fin d'année (d'un montant de 400€) dans notre association loi 1901 ?
Merci d'avance.